

**Schéma départemental de développement
de la langue et de la culture occitanes**



PREAMBULE

A : AXES DE DEVELOPPEMENT

I. Transmission

- a. Petite enfance
- b. Enseignement scolaire
- c. Enseignement pour adultes

II. Socialisation

- a. Au sein des collectivités
- b. Dans le secteur économique
- c. Dans les médias
- d. Dans le secteur médico-social

III. Arts et culture

- a. Création et diffusion artistiques
- b. Patrimoine oral

B : Moyens et mise en œuvre

I. Outils

- a. Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord
- b. Association Novelum

II. Comité de concertation

- a. Rôle
- b. Composition

III. Programmes annuels

IV. Consultations thématiques biennales

Préambule :

Depuis plus de 1000 ans, la langue parlée en Périgord est l'occitan. Au Moyen-Âge, les troubadours du Périgord ont fait de la *lingua vulgari*, grâce à leur talent et leur lyrisme, une langue qui a influencé l'Europe entière. Bertran de Born de Hautefort, Arnaut Daniel de Ribérac, Giraut de Bornelh d'Excideuil, Arnaut de Mareuil et tous les autres, ont porté bien haut les valeurs du « Fin amor », du « Paratge », du respect de la femme, des idées et de l'égalité pour tous dans l'honneur.

Grâce aux troubadours et à leurs idées, l'Europe est sortie de l'obscurantisme et du Moyen-Âge. A leur suite, les plus grands artistes Européens ont propagé ces valeurs universelles. Dante Alighieri, grand poète italien aujourd'hui considéré comme un des fondateurs de la poésie moderne en Europe cite dans la « Divine Comédie » les troubadours comme ses maîtres.

La conquête des terres Occitanes par le roi de France a porté un rude coup à la langue, mais elle s'est maintenue comme la langue du peuple pendant plusieurs siècles. Louis Aragon, à son tour en 1940, cite Dante et Arnaut Daniel en parlant de la « leçon de Ribérac » et s'essayera même avec succès à l'écriture codée des troubadours avec « Les yeux d'Elsa » et le très politique « La Rose et le Réséda ».

Mais Les épreuves traversées par la république Française au 20^e siècle troublé, ont alors porté atteinte à la transmission naturelle de la langue. Ce qui était la langue de tous les jours est devenu petit à petit, une langue minoritaire à l'avenir incertain.

Le Conseil général de la Dordogne accompagne depuis plusieurs années les actions venant du territoire et s'inscrivant dans une démarche de valorisation, de sauvegarde et de transmission de cette langue et de cette culture. Il a créé et soutenu dans cet objectif le Comité du Périgord pour la Langue Occitane, dont les missions et les moyens humains ont par la suite été intégrés à l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

En 2006, alors que l'UNESCO faisait adopter et signer une convention au niveau mondial pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, (PCI), le conseil général de la Dordogne a mis en place avec un cofinancement européen le dispositif « *Mémoire(s) de demain* », qui a amorcé la collecte de la mémoire Occitane en Périgord vert. En 2008, la collecte s'est étendue à l'ensemble du département en même temps que le CPLO intégrait l'Agence Culturelle départementale Dordogne-Périgord. Aujourd'hui, alors que dans le cadre du dispositif *Mémoire de Demain(s)* la collecte arrive dans la partie languedocienne du Périgord, ses multiples applications, culturelles, scientifiques, sociales, pédagogiques, économiques, touristiques s'inscrivent pleinement dans les différentes réflexions menées par l'UNESCO sur le Patrimoine Culturel de l'Humanité.

Aussi fort de ces expériences, le Conseil Général considère qu'il est temps de franchir une étape dans la structuration de sa politique relative à la langue et à la culture Occitanes. Il souhaite donc, à travers le présent schéma de développement assurer la coordination des différents opérateurs sur son territoire en travaillant de manière concertée avec les acteurs publics et privés, en articulant aux

mieux son action avec celle menée par le Conseil Régional d'Aquitaine dans l'objectif de sauvegarder la langue et la culture occitanes et de rendre possible leur transmission aux générations futures.

A : Axes de développement

Afin d'atteindre le but qu'il se fixe, le Département articulera son action autour de trois axes stratégiques forts : la transmission de la langue, sa socialisation et sa valorisation à travers les arts et la culture.

I. Transmission

La vitalité d'une langue est, bien entendu, liée à sa transmission. Le premier cercle de transmission d'une langue est celui de la famille. Mais dans le cas de l'occitan, la transmission familiale ne s'effectue plus. C'est là la raison principale de la chute du nombre de ses locuteurs. Agir dans le but de favoriser la transmission, par tous les moyens dont il dispose, constituera pour le Département un enjeu stratégique majeur de ce schéma de développement. Le levier principal sur lequel le Conseil général cherchera à agir sera celui de l'enseignement de l'occitan. Même si celui-ci ne relève pas de sa compétence directe, il cherchera à renforcer et à développer l'existant à travers des actions de promotion et de soutien. Outre l'enseignement scolaire la présence de la langue occitane sera favorisée dans les domaines de la petite enfance et de l'enseignement de la langue en direction des adultes.

a. Dans le domaine de la petite enfance

Bien avant la scolarisation, les enfants peuvent être exposés à d'autres langues que le français. Encourager un contact avec la langue dans le domaine de la petite enfance constitue un moyen naturel de la transmettre aux enfants. Ils se retrouvent alors en situation d'assimilation de la langue sans que cela ne leur demande d'effort. De plus, les capacités cognitives des enfants se trouvent souvent renforcées du fait de cette pratique précoce.

Orientations : Utiliser les moyens relevant de la compétence du Conseil général afin que les structures d'accueil des jeunes enfants puissent leur proposer une exposition à la langue occitane.

b. Enseignement scolaire

i. Soutien à l'enseignement immersif

L'enseignement par immersion est un moyen de transmettre la langue par le principe du bilinguisme précoce. Les enfants sont

amenés à assimiler la langue comme s'il s'agissait d'une seconde langue maternelle.

Orientations : Soutenir les initiatives visant à proposer une scolarité basée sur le principe de l'enseignement par immersion en occitan.

ii. Soutien au développement de l'enseignement bilingue français/occitan dans l'enseignement public

La convention cadre de partenariat signée entre la Région Aquitaine, le Rectorat de Bordeaux et les Départements de la Dordogne, de la Gironde, des Pyrénées-Atlantiques et du Lot et Garonne prévoit au minimum une ouverture de cursus bilingue par année.

Orientations : optimiser les objectifs énoncés dans la convention régionale en partenariat avec l'Inspection académique de la Dordogne. Se donner conjointement les moyens d'approfondir les expertises et les connaissances en la matière, ainsi que des modes communs d'intervention, de prospection et de promotion.

iii. Soutien à la production de matériel pédagogique

La production de matériel pédagogique est nécessaire et complémentaire à toute action de développement de l'enseignement de la langue. L'enseignement de l'occitan ne se trouvant encore qu'au début de son développement, les outils pédagogiques manquent parfois.

Orientations : Soutenir les structures professionnelles ayant pour mission la conception et l'édition de ce matériel.

c. Enseignement pour adultes

i. Développement et structuration du réseau d'ateliers et de cours de langue

Le territoire périgourdin est riche d'une activité associative forte dans le domaine des ateliers et cours de langue occitane hors cadre scolaire. Le Conseil général accompagne depuis plusieurs années l'ensemble de ces initiatives, qui participent tant à la transmission de la langue qu'à l'animation du territoire.

Orientation : Poursuivre, et renforcer si nécessaire, les actions visant à soutenir, développer et structurer le réseau d'ateliers de langue pour adultes.

II. Socialisation

La socialisation est l'action de faire apparaître la langue dans tous les domaines de la vie publique et privée. Elle constitue, avec sa transmission, un pilier de toute politique en faveur d'une langue. C'est bien à travers ce travail de socialisation que l'apprentissage de la langue prend son sens, et que le locuteur, ou l'apprenant, trouvent un intérêt à être en possession de cette langue en dehors des murs de l'école, ou de l'atelier de langue.

Orientation : impulser une dynamique visant à permettre à la langue occitane de reprendre place dans la vie publique, institutionnelle, sociale et économique des Périgourdins.

a. Au sein des collectivités

i. La place de la langue occitane dans l'institution départementale et les outils relevant de sa compétence

L'institution a un rôle très important à jouer, elle se doit de donner l'exemple. Par ailleurs, la vie institutionnelle revêt une valeur symbolique à travers laquelle l'occitan pourra prendre une place officielle.

Orientation : favoriser la présence de la langue occitane au sein de l'institution départementale, à travers sa communication, ses locaux et auprès de son personnel, mais aussi au sein des outils et équipements relevant de sa compétence, comme par exemple les collèges.

ii. Présence de la langue occitane dans les collectivités locales

Dans la même logique, afin que la langue puisse retrouver sa place sur l'ensemble du territoire, il conviendra de faire, auprès des collectivités locales, un travail de promotion de la langue occitane.

Orientation : Assurer la promotion de la langue occitane auprès des collectivités locales dans le cadre des dispositifs existants. Assurer, à

celles qui le souhaitent, un conseil à travers les outils existants (Pôle occitan, Novelum, Institut occitan d'Aquitaine, etc.

b. Dans le secteur économique

i. Valorisation de la réalité occitane dans l'activité touristique départementale

Le Périgord est une destination touristique importante. En plus d'être une ressource économique majeure, cette activité est également un moyen efficace de développer l'image du territoire, à la fois vis-à-vis de l'extérieur, mais également en direction des Périgourdins. De plus, les services du Conseil général développent des activités de tourisme avec une forte exigence de qualité, notamment à travers des contenus culturels de pointe.

Orientations : valoriser la réalité occitane à travers sa langue, sa culture historique et contemporaine auprès des populations touristiques ; chercher, en outre, les moyens de compléter et de diversifier l'offre touristique à travers la langue, l'histoire et le patrimoine occitan du Périgord.

ii. Valorisation de la langue occitane dans les activités économiques du territoire

La présence d'une langue dans le domaine de l'économie est également un critère d'évaluation de sa vitalité. Si les expériences visant à croiser les champs de recherche entre langues régionales et vitalité économique sont encore relativement peu nombreuses, les résultats de ce type de travaux seront sans doute décisifs pour l'avenir de la langue et de la culture occitanes.

Orientations : Favoriser, accompagner et soutenir les initiatives visant à étudier et à mettre en œuvre des actions intégrant la langue et/ou la culture occitanes comme vecteur de valorisation économique.

c. Dans les médias

La présence d'une langue dans les médias est un indicateur supplémentaire de sa vitalité. A l'inverse, renforcer la présence de la langue dans le secteur des médias contribuera à la rendre visible, à la socialiser et à encourager son apprentissage.

Les médias sont donc un domaine d'action stratégique dans lequel le Conseil général souhaite trouver une implication afin de valoriser la langue et la culture occitanes.

i. Valorisation de l'offre linguistique et culturelle occitane à travers les moyens de communication du Département

L'offre en matière de langue et de culture occitane est relativement importante sur le département. Il appartient au Conseil général, dans le cadre de ses compétences, de rassembler cette offre et de la structurer afin de la rendre plus lisible et plus attractive.

Orientations : création d'un espace internet destiné à la valorisation de l'offre existante en terme de langue et culture occitane – site existant de l'Agence culturelle (enseignement, artistes, commerces labélisés oc, etc.).

ii. Mise en réseau des médias locaux autour de la problématique de la visibilité de la langue et de la culture occitanes

Les médias sont, eux aussi, une richesse présente sur le territoire, qu'ils soient publics ou privés, appartenant à des réseaux nationaux ou à celui des acteurs locaux, professionnels ou associatifs. Souvent très proches du terrain, ces structures ne sauraient être insensibles à la réalité occitane de notre département, ni à l'urgence de mettre en œuvre toutes les actions possibles afin de stopper l'extinction possible de la langue historique de la Dordogne.

Orientations : Recherche des moyens de fédérer les structures professionnelles ou associatives autour d'un ou de plusieurs enjeux communs visant à affirmer la présence de l'occitan comme langue de communication, ouverte à toutes les formes de diffusion contemporaines.

Promotion de la langue et de la culture occitanes en tant que vecteur de communication ouvert sur les problématiques du monde et de la société d'aujourd'hui.

d. Dans le domaine médico-social

La tranche de la population occitanophone étant malheureusement vieillissante, un grand nombre de locuteurs se trouvent être des usagers du domaine médico-social ou de l'aide à la personne. Des expériences visant sensibiliser le domaine médico-social à la pratique de la langue occitane ont d'ailleurs été menées en Dordogne au titre d'une expérimentation à l'échelle régionale. Ce types d'action revêt deux avantages : d'une part, proposer aux usagers du secteur médico-social un droit à vieillir dans un certain confort linguistique, et d'autre part, se saisir d'un outil de communication qui permet souvent de ne pas perdre totalement le contact avec des personnes atteintes de maladies dégénératives.

Orientation : Développer les expériences visant à favoriser la présence de la langue occitane dans le domaine du médico-social.

III. Arts et culture

L'action artistique et culturelle est un axe fort de la politique départementale. C'est également le domaine d'action à travers lequel la culture occitane a historiquement trouvé sa place le plus facilement en Dordogne. Le Département considère, de plus, la question de la création artistique, contemporaine et professionnelle, comme un enjeu stratégique majeur conditionnant la réussite de la politique entreprise en faveur de la langue et de la culture occitanes.

a. Création et diffusion artistiques

i. Soutien aux équipes artistiques professionnelles engagées sur la question de la création contemporaine et professionnelle en occitan

Les artistes, musiciens, chanteurs, conteurs auteurs, représentent des piliers à travers lesquels la langue et la culture occitanes n'ont cessé d'être incarnées à travers les époques, depuis les troubadours jusqu'à nos jours, en passant par Frédéric Mistral. C'est, le plus souvent, à travers les travaux de création artistique que continue de se propager à travers les territoires une présence de la langue et de la culture occitanes.

Orientations : maintenir, et renforcer si besoin, les dispositifs d'aide à la création en directions des équipes artistiques des territoires périgourdin et aquitain.

ii. Incitation à la création contemporaine professionnelle

En plus de l'enjeu que représente l'existence d'une création artistique contemporaine et professionnelle, il est à noter que l'offre dans ce domaine reste malgré tout insuffisante, et ce à l'échelle du territoire occitan.

Orientations : Maintenir et développer les dispositifs d'encouragement à la création via l'Agence culturelle départementale. Mettre ainsi l'accent sur le renouvellement de l'offre artistique ainsi que sur le croisement des réseaux de diffusion liés à la culture occitane, mais aussi au spectacle vivant et aux arts visuels.

iii. Soutiens aux initiatives du territoire

Comme il en a toujours été, c'est à travers les initiatives émanant des partenaires œuvrant sur le territoire que peut se construire un véritable réseau de diffusion artistique. De plus, ces initiatives canalisent un réseau de personnes, associations ou artistes dont les actions dépassent fréquemment la simple diffusion artistique pour converger vers une promotion des actions de transmission, de socialisation et de valorisation de la langue et de la culture occitanes sur le territoire.

Orientations : Maintien du travail d'accompagnement et de structuration du réseau de partenaires, tant à travers l'aide apportée par la Direction de l'éducation et de la culture, que des dispositifs d'aide à la diffusion conduits par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

b. Patrimoine oral

Les locuteurs occitanophones naturels vivant aujourd'hui en Périgord sont issus de la dernière génération à qui la langue a été transmise par le cercle familial. En plus d'être les derniers locuteurs vivants, à qui la langue a été

transmise de manière naturelle par le cercle familial, ils sont dépositaires d'une mémoire fragile, et sont les témoins d'un changement irréversible de société. Leurs paroles et leurs mémoires doivent donc être recueillies et valorisées au titre du patrimoine culturel immatériel qu'elles représentent.

Orientations : Poursuite des actions de sauvegarde, de transmission et de valorisation de cette mémoire à travers notamment le programme *Mémoire(s) de demain*, conduit par l'Agence culturelle départementale, en partenariat avec l'association *Novelum* et les Archives départementales.

B : Moyens et mise en oeuvre

I. Outils

L'exécution du schéma départemental de développement de la langue et de la culture occitanes sera rattachée à la Direction de l'éducation et de la culture.

Afin d'en garantir la mise en œuvre, outre les services culturels du Département, deux outils principaux seront utilisés :

a. L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

L'Agence culturelle est l'outil de développement culturel du Département. Déjà à l'origine de dispositifs innovants en matière de culture occitane, elle devra assurer la pérennité des actions engagées. Elle cherchera, en outre, les moyens de positionner le Département comme un territoire d'expérimentation en pointe, d'une part sur les questions de la création artistique contemporaine occitane, et d'autre part sur la question de la médiation autour des enjeux de développement artistiques et culturels liés à l'occitan, ou plus largement aux langues et cultures régionales.

b. Association *Novelum*

L'association *Novelum*, section périgourdine de l'Institut d'études occitanes, reconnue d'utilité publique, est depuis plusieurs années identifiée comme un opérateur privilégié du Département en matière de langue et de culture occitanes. Plus spécifiquement positionnée sur les questions de socialisation et de transmission de la langue, c'est une structure qui œuvre également dans le domaine de la recherche linguistique. Le Conseil général étudiera avec *Novelum* les possibilités de conforter l'association en tant qu'opérateur linguistique départemental.

II. Comité de concertation

Dans le cadre de son projet de développement de la langue et de la culture occitanes, afin de s'assurer d'une meilleure cohérence stratégique, ainsi que d'une réflexion et d'une action concertée avec le territoire, le conseil général souhaite s'entourer d'un comité de concertation.

Présidé par le Conseiller général délégué à la langue et à culture occitanes, ce comité existera, dans un premier temps, de manière informelle et sans cadre juridique afin de permettre une organisation dynamique et réactive.

a. Rôle du comité de concertation

Le rôle de ce comité sera de renforcer la participation des acteurs du territoire au projet global en faveur de la langue et de la culture occitanes. Il sera un lieu de réflexion et de proposition où les acteurs pourront se rencontrer, proposer et évaluer ensemble. Il pourra, enfin, servir de relai auprès du territoire, et notamment auprès des nouveaux partenaires.

b. Missions

Ce comité pourra être consulté par les services. Il pourra globalement, mais surtout par commissions ou groupes de travail, être associé à la réflexion, mais aussi à la mise en place de projets.

III. Programmes annuels

Le présent schéma constituant un texte cadre destiné à préciser l'intention du Département, il sera complété chaque année par un programme dont la fonction sera de préciser les modalités d'actions, leurs phasages ainsi que leurs incidences financières.

IV. Consultation thématique biennale

Le domaine des politiques publiques en faveur de l'occitan, et plus largement des langues et cultures régionales est en constante évolution. Afin de répondre à ses objectifs d'excellence en la matière, le Département de la Dordogne organisera régulièrement des rencontres professionnelles et artistiques qui auront pour but de faire un point régulier sur les innovations et les enjeux dans ce domaine. Les Départements et Régions, à l'échelle nationale et internationale seront invités à prendre part à ces échanges. Le château de Bourdeilles, site départemental identifié depuis longtemps comme porteur de l'histoire et des valeurs liées à l'Occitanie sera le lieu dans lequel se dérouleront ces rencontres.